

ARVOR

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Rédaction-Administration :

12, rue Puebla, LAMBÉZELLEC (Finistère)

Abonnement d'honneur : 50 fr. par an

Abonnement ordinaire : 25 fr. par an

C. C. L. ANDOUARD - 35420 RENNES

" Il faut vivre avec nous, et comme nous, pour nous connaître ; il faut se réjouir et souffrir comme nous ; je dirais même qu'il faut parler comme nous et croire comme nous..."

Jules SIMON

Préface des *Paros-Guirets* tirée du *Revue de la Bretagne*, traduite en breton français par Gustave Buisson, Paris 1933.

CULTE ET CULTURE

par PENDARAN

Le temps n'est plus où l'on allait à l'école pour apprendre à lire, à écrire et à compter. Tous les enfants aujourd'hui, entre six et treize ans, et souvent au delà, absorbent une somme de connaissances, qu'ils retiennent ensuite plus ou moins. L'organisation actuelle de l'enseignement fait que, sur un territoire donné, cette somme est à peu près la même pour la masse qui ne dépasse pas le degré primaire, et pour la catégorie, nombreuse encore, qui ne dépasse pas le degré secondaire. Les programmes et les examens sont à peu standardiser la matière enseignée, et jusqu'à la façon de l'enseigner. D'où cette « culture moyenne », uniforme, que, sur toute l'étendue dudit territoire, tout le monde finit par posséder.

Ceux qui président à l'élaboration de ces programmes doivent, par la force des choses, procéder à un choix et à une simplification. Ils n'y procèdent point au hasard ; quelques idées générales les guident. Comme il est bien naturel, ce ne sont pas les idées des autres, mais leurs propres idées qu'ils choisissent. La « culture moyenne » est imprégnée de la philosophie, ou plus exactement de la mystique des dirigeants.

Nous en avons ici un des plus frappants exemples : la Troisième République française a répandu dans le peuple une culture basée sur la mystique de la Révolution de 1789, revue et corrigée par la parti radical, avec, cela va sans dire, la collaboration des Juifs et des Loges ; culture où la morale, surtout négative, veut échapper aux dogmes religieux, où les sciences dites exactes prennent le pas sur les sciences d'observation, où l'histoire obéit aux concepts jacobins, où la littérature se réclame du monde gréco-latin. Y est vénéré tout ce que les radicaux vénèrent, réprouve tout ce qu'ils réprouvent. Car on ne sait pas très bien si c'est d'un culte ou d'une culture qu'il s'agit. Aux degrés primaires et secondaires, le choix et la simplification dont nous avons parlé font que les deux choses se confondent. C'est là une nécessité de tous les pays. La « culture moyenne » ne peut être qu'une culture « dirigée » ; une culture dirigée tend à prendre la forme d'un culte.

Que sur le territoire soumis à ce culte se rencontrent des collectivités qui ne l'acceptent pas, et aussitôt éclate un conflit. Là encore, nous en avons sous les yeux un exemple manifeste : les catholiques ne pouvaient se soumettre aux directives culturelles de la Troisième République. D'où ce long combat, obstiné, farouche, malgré des capitulations partielles, des succès plus ou moins sincères de compromis, entre l'école officielle et l'école libre handicapée par l'Etat sur les diplômes et les examens.

Le problème culturel breton est du même ordre. Une collectivité, l'ensemble des Bretons, possède une culture propre et attend le développement. Cette culture n'échappe pas à la règle. En majeure partie, elle procède d'une mystique et ne cherche pas à se développer. Elle a ses héros, ses traités, elle est ardente dans ses amitiés, vivante dans ses haines, elle se livre de vœux près à des béatifications et à des excommunications.

Elle se réclame d'un cycle de pensées et de sensations, le cycle celtique et atlantique, qui s'oppose presque en tous points au cycle latin et méditerranéen. Qu'elle tende à devenir un culte, il suffit pour s'en persuader de lire certains pages des « Sketla », ou ce chapitre de Gawain, intitulé « Skiant Vreiz », que publiait récemment *Gravarn*, et dont nous attendons la suite avec curiosité.

Si aucun changement ne se produit dans le système d'enseignement auquel nous sommes encore assujettis, si les autorités de ce morceau d'Europe auquel nous appartenons administrativement croient devoir imposer une culture analogue à celle qu'a

voulu imposer la Troisième République, il est certain que le conflit entre les deux cultures, ou les deux cultes, ne peut être évité. Il est certain, au point où nous en sommes, qu'il sera rude et ne se bornera pas à des discussions et des polémiques.

Ne prenons pas cependant la situation au tragique. Un compromis est possible peut-être. Si certains veulent bien mettre beaucoup d'eau dans leur vin, nous en mettrons peut-être un peu dans notre cidre. Nous ne rejetons pas d'un bloc toute la culture franco-latine ; Bretons fidèles à nos aïeux, mais grands parcourteurs de mers et de terres, l'exotisme a toujours eu pour nous quelque attrait.

LA LUTTE POUR "ARVOR"

Au moment même où Pendaran, dans notre numéro du 23 mai, annonçait la création du « Strollad Arvor », nous constatons un regain d'activité de la part de nos amis. Y a-t-il entre les esprits de secrets correspondances ? Nous l'ignorons ; mais notre administration voyait soudain, après une période calme, affluer les abonnements et augmenter la vente au numéro. Nous ne voulons citer ni de nos camarades, en un seul jour, dans une commune de la banlieue de Brest, pourtant gagnée presque toute entière au français, écoulant 122 exemplaires d'ARVOR, et s'entendant adresser un peu partout la même question : « Où trouvez-vous votre journal ? Nous voulons l'acheter chaque semaine ».

Nous donnons donc aujourd'hui quelques précisions au sujet de l'activité de ces « strolladourien » que nous désirons avoir dans toute la Basse-Bretagne, et au delà.

1) Le strolladour, nous le répétons après Pendaran, est un correspondant d'ARVOR relevant directement de son bureau, et chargé de la lutte pour le journal dans une commune ou un groupe de communes. Son rôle comprend :

- 1° La surveillance attentive de la vente au numéro, la où elle existe.
- 2° La diffusion chaque semaine de dix numéros du journal.
- 3° Le recrutement des nouveaux abonnés et des dons.
- 4° La propagande sous toutes ses formes.
- 5° La rédaction le 1^{er} et le 15 de chaque mois d'un rapport concernant tout ce qui intéresse le journal.

Nous insistons sur la deuxième point. Dès qu'en de nos amis est inscrit comme strolladour, il reçoit 10 numéros d'ARVOR chaque semaine, dont il dispose pour le mieux en vue de la propagande. Ces numéros doivent lui servir :

- 1) à faire connaître et lire le journal
- 2) à inviter les lecteurs à devenir des acheteurs au numéro.
- 3) à leur raconter, à l'exemple des abonnés.

Dans son rapport bimensuel (édité en breton autant que possible), le strolladour indiquera le résultat de sa campagne. Il nous transmettra le montant des dons et des abonnements recueillis par lui, supprimant ainsi le principal obstacle au développement de tout périodique : l'incapacité de la plupart des gens à expédier eux-mêmes un mandat.

10 numéros par commune. C'est peu si l'on songe que dans chaque commune bretonne nous pouvons facilement avoir au bas mot une centaine de lecteurs. Mais cela peut suffire, croyons-nous, si l'action du strolladour est méthodique, persévérante et humble.

Pensez à la gêne du combat que nous engageons, à l'importance de l'effort ; le régime en honneur dans chaque maison de chez nous, même au chomageur, de la lecture de notre langue. Nous avons l'arme la meilleure : le journal. Pour la faire valoir nous avons notre « S. A. ».

BUREQ-KREIZ
STOLLAD ARVOR

NOTRE COMBAT

La lutte d'un peuple breton primitif en Bretagne avec celui plus développé de la France et de la Belgique, nous entraîne dans une lutte sans trêve pour le gain de nos intérêts.

« Mon cœur me dit de aller vers le plus grand bien que je puisse trouver, vers le plus grand bien que je puisse trouver, vers le plus grand bien que je puisse trouver... »

« Mon cœur me dit de aller vers le plus grand bien que je puisse trouver, vers le plus grand bien que je puisse trouver, vers le plus grand bien que je puisse trouver... »

Le breton exclus de l'église à Paros-Guirets
En son pays, le breton est exclu de l'église à Paros-Guirets.

TEMOIGNAGE

Comment je suis venu au breton par Stanislas de Fontbrunet

Je me souviens avoir commencé à lire le breton à l'âge de dix ans, en lisant les *Paros-Guirets* de Jules Simon. C'était un livre qui me fit découvrir un monde nouveau, un monde où l'on se réjouit et souffre comme nous, un monde où l'on parle comme nous et croit comme nous.

« Avant un décret de 1880, la loi française par laquelle on interdisait à l'école de l'enseignement de la langue bretonne, les parents bretons avaient le droit de leur enfants de leur apprendre la langue bretonne. C'était un droit qui leur était reconnu par la loi. Mais depuis la loi de 1880, ce droit a été supprimé. Les parents bretons ne peuvent plus leur enfants de leur apprendre la langue bretonne. C'est un fait qui est très regrettable. »

« L'année dernière, dans le département de la Bretagne, on a été très surpris de voir que dans un certain nombre de communes, les parents bretons ont commencé à leur enfants de leur apprendre la langue bretonne. C'est un fait qui est très regrettable. »

« L'année dernière, dans le département de la Bretagne, on a été très surpris de voir que dans un certain nombre de communes, les parents bretons ont commencé à leur enfants de leur apprendre la langue bretonne. C'est un fait qui est très regrettable. »

« L'année dernière, dans le département de la Bretagne, on a été très surpris de voir que dans un certain nombre de communes, les parents bretons ont commencé à leur enfants de leur apprendre la langue bretonne. C'est un fait qui est très regrettable. »

« L'année dernière, dans le département de la Bretagne, on a été très surpris de voir que dans un certain nombre de communes, les parents bretons ont commencé à leur enfants de leur apprendre la langue bretonne. C'est un fait qui est très regrettable. »

« L'année dernière, dans le département de la Bretagne, on a été très surpris de voir que dans un certain nombre de communes, les parents bretons ont commencé à leur enfants de leur apprendre la langue bretonne. C'est un fait qui est très regrettable. »

« L'année dernière, dans le département de la Bretagne, on a été très surpris de voir que dans un certain nombre de communes, les parents bretons ont commencé à leur enfants de leur apprendre la langue bretonne. C'est un fait qui est très regrettable. »

« L'année dernière, dans le département de la Bretagne, on a été très surpris de voir que dans un certain nombre de communes, les parents bretons ont commencé à leur enfants de leur apprendre la langue bretonne. C'est un fait qui est très regrettable. »

« L'année dernière, dans le département de la Bretagne, on a été très surpris de voir que dans un certain nombre de communes, les parents bretons ont commencé à leur enfants de leur apprendre la langue bretonne. C'est un fait qui est très regrettable. »

« L'année dernière, dans le département de la Bretagne, on a été très surpris de voir que dans un certain nombre de communes, les parents bretons ont commencé à leur enfants de leur apprendre la langue bretonne. C'est un fait qui est très regrettable. »

« L'année dernière, dans le département de la Bretagne, on a été très surpris de voir que dans un certain nombre de communes, les parents bretons ont commencé à leur enfants de leur apprendre la langue bretonne. C'est un fait qui est très regrettable. »

NOTRE COMBAT

Le breton exilé de l'Église à Parro-Gwrez
Droits de la 1^{re} page

qui ont été pour beaucoup dans une certaine
mesure... les g... de l'Église... les g... de l'Église...

Un g... de l'Église... les g... de l'Église... les g... de l'Église...

La Bretagne et le fait... les g... de l'Église... les g... de l'Église...

Seulement en effet, pour des Bretons, non
seulement de la part... les g... de l'Église... les g... de l'Église...

AN TAMALLER.

La Bretagne et le Gouvernement

Ma seule ambition de Carbone :
M. de Kergrist, ambassadeur de la
Provision Bretonne auprès du Gouverne-

Comme la première fois, M. le Ministre
a renoncé au projet de créer
une Commission Bretonne à l'Étude

M. de Kergrist a récemment insisté
auprès de M. Guépin pour qu'il
facilite de M. Gallioz le dossier qui a été

M. de Kergrist a d'abord son séjour
à Vieux commença plusieurs membres de
la Commission chargée de définir les

Il n'est pas sans satisfaction.

Méthode rapide de breton

par ROPARZ HEMON

- 445. Pegement ar pekad ? — peup gweneg.
446. Pegement an dougen ? — pen-
nik gweneg.
447. Pegement an hanter dougen ? —
dek gweneg.
448. Pegement ar peked ? — pe-
var red ar pe.
449. Pegement ar gwestell ? — six
red an dougen.
450. Pegement al ltrad ? — eur
skoad.
451. Pegement ar c'hoad ? —
F'honorek real.
452. Pegement al liz ? — tigen-
real.
453. Combien le pequet ? — 3 francs

BRO-WENED

UR PIKARDIAD
disket dehon er brehoneg

Epid er disket brehoneg... les g... de l'Église... les g... de l'Église...

En breton... les g... de l'Église... les g... de l'Église...

En breton... les g... de l'Église... les g... de l'Église...

En breton... les g... de l'Église... les g... de l'Église...

En breton... les g... de l'Église... les g... de l'Église...

En breton... les g... de l'Église... les g... de l'Église...

En breton... les g... de l'Église... les g... de l'Église...

En breton... les g... de l'Église... les g... de l'Église...

En breton... les g... de l'Église... les g... de l'Église...

En breton... les g... de l'Église... les g... de l'Église...

En breton... les g... de l'Église... les g... de l'Église...

En breton... les g... de l'Église... les g... de l'Église...

En breton... les g... de l'Église... les g... de l'Église...

En breton... les g... de l'Église... les g... de l'Église...

En breton... les g... de l'Église... les g... de l'Église...

En breton... les g... de l'Église... les g... de l'Église...

En breton... les g... de l'Église... les g... de l'Église...

En breton... les g... de l'Église... les g... de l'Église...

En breton... les g... de l'Église... les g... de l'Église...

En breton... les g... de l'Église... les g... de l'Église...

En breton... les g... de l'Église... les g... de l'Église...

En breton... les g... de l'Église... les g... de l'Église...

En breton... les g... de l'Église... les g... de l'Église...

En breton... les g... de l'Église... les g... de l'Église...

En breton... les g... de l'Église... les g... de l'Église...

En breton... les g... de l'Église... les g... de l'Église...

Notre concours de traduction

ARVOR a organisé un concours de
traduction... les g... de l'Église... les g... de l'Église...

Donnez... les g... de l'Église... les g... de l'Église...

Donnez... les g... de l'Église... les g... de l'Église...

Donnez... les g... de l'Église... les g... de l'Église...

Donnez... les g... de l'Église... les g... de l'Église...

Donnez... les g... de l'Église... les g... de l'Église...

Donnez... les g... de l'Église... les g... de l'Église...

Donnez... les g... de l'Église... les g... de l'Église...

Donnez... les g... de l'Église... les g... de l'Église...

Donnez... les g... de l'Église... les g... de l'Église...

Donnez... les g... de l'Église... les g... de l'Église...

Donnez... les g... de l'Église... les g... de l'Église...

Donnez... les g... de l'Église... les g... de l'Église...

Donnez... les g... de l'Église... les g... de l'Église...

Donnez... les g... de l'Église... les g... de l'Église...

Donnez... les g... de l'Église... les g... de l'Église...

Donnez... les g... de l'Église... les g... de l'Église...

Donnez... les g... de l'Église... les g... de l'Église...

Donnez... les g... de l'Église... les g... de l'Église...

Donnez... les g... de l'Église... les g... de l'Église...

Donnez... les g... de l'Église... les g... de l'Église...

Donnez... les g... de l'Église... les g... de l'Église...

Donnez... les g... de l'Église... les g... de l'Église...

Donnez... les g... de l'Église... les g... de l'Église...

Donnez... les g... de l'Église... les g... de l'Église...

Donnez... les g... de l'Église... les g... de l'Église...

Donnez... les g... de l'Église... les g... de l'Église...

Revue de la Presse Bretonne

Le Réveil Breton

La revue, nous trouvons : On en est
l'appréhension... les g... de l'Église... les g... de l'Église...

Nous appelons tout spécialement l'atten-
tion des lecteurs sur l'étude comparative
des projets de fixation administrative de

Le « Réveil Breton » organe trimestriel
de la « Fédération régionale de Bretagne
et public sous sa couverture la revue
des beaux livres et Galerie ». Abonnement
au Réveil : 25 francs par an ;
abonnement à la Fédération : 20 francs ;
le présent n° : 7 francs. Un numéro spécimen
gratuit sur demande. Directeur : Jean
Choleux, 8 rue Patrie ETHE (1^{er} et 2^e) ;
compte courant postal 5522 Rennes.

La ville d'Ys

Depuis quelque temps, il est à plusieurs
reprises dans la presse quotidienne bre-
tonne de la mystérieuse ville d'Ys. Derniè-
rement, M. Georges G. Toulouze, le fils du
vannetais bien connu, affirmant dans La
Bretagne et Bretagne en la ville disparue,
selon lui, des recherches devraient être
entreprises au plus tôt le long des côtes
de Cornouailles pour situer la cité et son
trouée et de sa Rlle Ahez. Or, le mystère
de la ville d'Ys ne hante pas seulement
l'espérance des écrivains de langue française
mais aussi celui des écrivains Bretons. Le
prochain numéro de la revue Bre, qui
va paraître dans quelques jours, contiendra,
en effet, une importante étude sur l'histoire
de MM. Y. Le Diderot et Yann ar Go sur
l'existence la véritable de mer. Cette étude
doit faire l'objet d'un tirage à part. Nous
ne pouvons pas si elle apportera quelque
lumière sur le mystère de la ville d'Ys,
mais il nous plaît de voir les Bretons de
langue bretonne travailler eux aussi sur
le « mystère de Bretagne ».
L. F. A.

Vous ne savez pas le BRETON
si vous ne savez pas
parler le breton
APPRENEZ à le lire et à l'écrire
en suivant les cours de
SKOL OBER
Rue de la Corderie, DOUARNENEZ



KOMZIT BREZONEG D'IN !

(Ho Pet truez ouz bugale Breiz)

- 446. Combien le douzaine ? — 15
sous.
447. Combien la demi-douzaine ? —
10 sous.
448. Combien les poissons ? — 4
réaux (un franc) la pièce.
449. Combien les gâteaux ? — 8
réaux (3 francs) la douzaine.
450. Combien le litre ? — un écu
(3 francs).
451. Combien le quart ? — 16 réaux
(4 francs).
452. Combien la livre ? — 20 réaux
(5 francs).
Note: la cote des particularités de compter
l'argent.
453. Pegement ar c'hilo ? — daou
skoad.
454. Pegement ar rostrad ? — seiz
lur dek gweneg.
455. Pegement an amano ? — dek
lur neout peup gweneg.
456. Eur pet tigen real à zo ganin.
457. Real d'in eur lished hanter-
kant lur.

- 448. Mounnez kaul lur à zo ga-
neoc'h ?
449. Distrot d'in mounnez dek lur.
453. Combien le kilo ? — 2 écus
(5 francs).
454. Combien le mètre ? — 7 francs
10 sous (7 fr. 50).
455. Combien le beurre ? — 10
francs moins 10 sous (9 fr. 50).
456. J'ai une pièce de un franc.
457. Donnez-moi un billet de 50
francs.
458. Vouez uerz les monnaie de 100
francs ?
459. Rendez-moi la monnaie de 10
francs.
LEÇON 18
460. Pion eo ar c'homa ? — me eo.
461. Pion eo ar eil ? — le eo.
462. Pion eo ar trivel ? — ho eo.
463. Pion eo ar pevaret ? — hen-
nez eo.
464. Pion eo ar pempvet ? — an-
den-ee eo.

- 465. Pion eo ar dekvet ? — ar
peotr-mañ eo.
466. Pion eo ar diweza ? — unan
beunak.
467. Pion eo ar genta ? — ar
vrouez-ee.
468. Qui est le premier ? — c'est
toi.
469. Qui est le deuxième ? — c'est
toi.
470. Qui est le troisième ? — c'est
lui.
471. Qui est le quatrième ? — c'est
celui-là.
472. Qui est le cinquième ? —
c'est cet homme-là.
473. Qui est le sixième ? — c'est
ce garçon-là.
474. Qui est le septième ? — quel-
qu'un.
475. Qui est la première ? — cette
femme-là.
Remarque (quelques) est accentué sur Pe.
Evan beunak signifie littéralement « un
quelconque ».
(à suivre)

